

Objectif 3.3 : Sensibilisation à l'environnement

Politique d'accueil des nouveaux habitants

Priorité d'intervention



Action 34

Enjeux

L'identité de notre vallée est forte et traditionnelle : culture, architecture, paysages, sites, activités, savoir-faire.
Par ailleurs, son attractivité provoque l'installation croissante de nouveaux habitants notamment d'origine extérieure à la vallée et qui parviennent plus ou moins bien à en comprendre et à en partager les spécificités.

Communes concernées



Mise en œuvre

Rappel du principe :

Faciliter l'insertion et le respect réciproque par une démarche positive des collectivités en direction des nouveaux arrivants. Il s'agit de leur montrer nos spécificités et de les expliquer pour partager et faire adopter les traits principaux de notre identité. Ce pari de l'assimilation a pour objectif d'éviter la banalisation urbaine, de faire perdurer certaines traditions, d'encourager le respect de l'environnement et du patrimoine, de favoriser la cohabitation des activités et d'améliorer la convivialité et la vie associative.

Application à la CCVK :

- Sensibiliser à l'ensemble des infrastructures en place (cf communication prévue à l'action 2.17)
- Communiquer sur les codes de l'habitat dans le vignoble et en montagne
- Organiser une rencontre annuelle et/ou des soirées thématiques de découverte des richesses et des potentialités locales en partenariat avec les associations.
- Promouvoir la culture et les spécificités du pays Welche

La démarche d'intégration peut avoir lieu à 2 niveaux : communal ou intercommunal.

Echéancier de réalisation

2005	2006	2007	2008	2009	2010
------	------	------	------	------	------

Maîtrise d'ouvrage

Communes

Coût prévisionnel

A définir

Financements possibles

A étudier

Partenaires techniques

- CCVK
- Accueil des villes de France
- Associations

Retours d'expériences

/

Fréquence de l'action

Ponctuelle	Annuelle
------------	----------

ORIENTATION 3 : RESPECTER ET VALORISER NOTRE ENVIRONNEMENT NATUREL ET RURAL